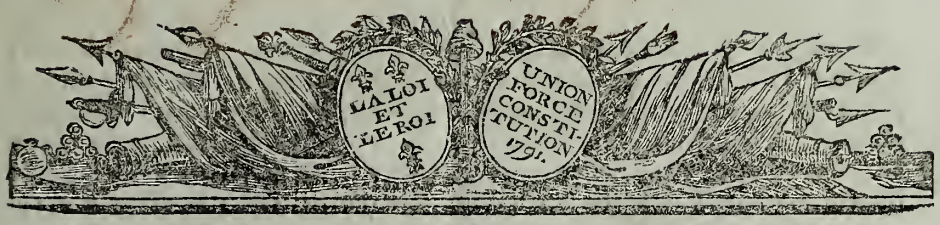

AUX AMIS DE LA CONSTITUTION.

PROPOSITION INTÉRESSANTE,

FAITE par une Société de Gens de Lettres et d'Artistes, Amis de la Constitution, à toutes les Sociétés Patriotiques, et acceptée jusqu'à présent par plus de 150 d'entr'elles.

RASSEMBLER tout ce qu'a produit l'amour de la patrie et de la liberté, en former un dépôt précieux dans lequel, à tout instant et de tous les points du Royaume, chaque Citoyen puisse venir prendre des leçons de toutes les vertus civiques, fonder, en un mot, les véritables archives du patriotisme et de la liberté; tel est le vaste projet qu'a suggéré à de vrais Amis de la Constitution, l'ambition de consacrer tous leurs moyens à servir la patrie.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les avantages, qui doivent résulter d'un pareil recueil pour la génération présente et pour les générations futures. Nous nous contenterons de faire pressentir qu'aujourd'hui tout bon François s'y reportera avec complaisance à cette époque où la honte de l'esclavage et l'enthousiasme de la liberté avoient fait de la Nation un peuple de héros et de frères, et qu'y revoyant les effets de ce généreux dévouement qui caractérisa les premiers instans de notre régénération, il se trouvera de nouveau embrâsé du plus noble zèle pour le bonheur et la gloire de sa patrie; qu'un jour à venir, nos neveux y liront leur devoir, qu'ils y apprendront à nous estimer, qu'en voyant ce que nous avons fait, ils voudront nous imiter. Cette manière d'envisager le projet que nous avons conçu, ces sentimens sont, nous n'en doutons nullement, ceux de tous les Amis de la Constitution, de tous les vrais Citoyens; il seroit inutile de les développer ici, nous n'avons dû que les rappeller.

Nous nous arrêterons plus particulièrement à donner une idée de notre plan d'exécution. Notre premier soin sera de recueillir presque tout ce qui est sorti des Sociétés Patriotiques; c'est-là que nous trouverons abondamment des preuves et des modèles du sacrifice le plus entier et le plus volontaire des intérêts particuliers au bien général. Nous rassemblerons ensuite tout ce que le jugement de sincères amis de la Constitution nous indiquera, comme marqué au coin du vrai patriotisme, soit dans ce qui a été dit ou fait au sein de l'Assemblée Nationale-Constituante, par des membres de cette Assemblée ou par ceux qu'elle admettoit au milieu d'elle, soit dans les actions et écrits d'Amis de la Constitution, étrangers et à l'Assemblée Nationale et aux Sociétés. Faits, discours, motions, adresses, pétitions, enfin tout ce que l'énergie du patriotisme et de l'amour de la liberté aura inspiré, trouvera place dans le recueil que nous proposons.

C'est aux Amis de la Constitution que nous offrons cet ouvrage, dans lequel, isolés ou rassemblés en Sociétés, eux seuls doivent jouer tous les rôles. S'ils doivent en être les héros, pourroient-ils refuser d'en agréer l'hommage, de s'en déclarer les protecteurs? Non: ils feront plus; ils consentiront à en devenir les coopérateurs; ils nous délivreront de la crainte d'être quelquefois infidèles avec les intentions les plus droites, ou de ne pas toujours recueillir le fruit de nos recherches; ils s'empresseront de nous communiquer les pièces dont la publicité, en attestant leur attachement à la Constitution, et ce qu'ils ont fait pour elle, démentira ce que la calomnie a inventé contre eux.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Enhardis dès ce moment par les suffrages d'une grande partie des Sociétés, qui ont été à portée de juger nos sentimens et nos travaux littéraires, nous osons compter sur un acquiescement unanime. Nous n'attendons plus que la manifestation de ce vœu général, pour nous livrer sans relache à l'éxécution d'une entreprise, dont l'utilité ne peut être contestée par des Amis de la Constitution. Desirant voir se multiplier à l'infini ces dépots qui doivent concourir à propager, ranimer et soutenir le patriotisme, nous avons cherché à les offrir aux conditions les moins onéreuses. En conséquence, la souscription que nous ouvrons ne sera que de six livres. Cette modique somme fournie d'avance sera le prix des trois premières livraisons qui se feront dans l'espace d'environ deux mois, c'est à dire, de trois en trois semaines, et dont chacune sera composée de dix feuilles ou 160 pages in 8° et rendue franche de port. La souscription devra être renouvellée de trois en trois livraisons. L'ouvrage que nous annonçons aura pour titre, LES ARCHIVES DU PATRIOTISME ET DE LA LIBERTÉ, *ou recueil de tout ce que l'amour de la patrie et de la liberté a produit de remarquable depuis le commencement de la Révolution.* Pour faciliter, autant qu'il est en nous, la multiplicité de ce recueil intéressant pour tout François, par son objet seul, nous prévenons qu'en souscrivant pour plusieurs exemplaires, le prix de la souscription pour le second ne sera que de 5 livres, pour le troisième de 4 livres 10 sols, pour les quatrième et suivans de 4 livres.

Tout ce qui concerne l'ouvrage annoncé, comme envoi de souscriptions ou de pièces relatives au dit ouvrage, doit être adressé, franc de port, à Mr. D. M. Revol, ci-devant Professeur de belles lettres, et l'un des Rédacteurs, rue de Bourbon-Ville-neuve N°. 19.

Paris ce 29 Flora
Aux amis de la Constitution, à Auzillac.

Messieurs

Si jusqu'à présent nous n'avons pas pu remercier les Sociétés

patriotiques auxquelles nous nous sommes adressés pour tous les genres d'encouragemens qu'elle nous ont donnés, pouvions-nous ne pas attendre de votre part les mêmes faveurs? Nous la moindre défiance de votre égard seroit injurieuse. Comptant donc sur tout votre empressement à nous seconder, nous vous prions de faire mettre scrupuleusement la date sur les pièces dont vous daignerez nous envoyer copie. Nous vous assurons d'avance des sentimens de reconnoissance et d'union avec lesquels nous sommes,

Messieurs

Vos serviteurs et frères.

D. M. Revol pour la Société

Nous vous prions encore d'insérer dans votre adresse le titre de vos séances et le nom de votre département. Vous pouvez de plus, Messieurs, nous rendre un service important en nous donnant la liste de toutes les Sociétés de votre département.